

UNE VALLEE PRESTIGIEUSE A LA CONFIGURATION EXCEPTIONNELLE



Bienvenue dans la Vallée de l'Ubaye

Une vallée préservée...

Vous avez dit « Station » ? Il y en a...

Pra Loup, une des plus grandes stations françaises avec un domaine ski au pied de 180 km de pistes.

Le Sauze Super Sauze, station village qui s'étire de hameau en hameau.

Sainte-Anne la Condamine, la plus haute à 1800 m d'altitude et la plus petite de nos stations.



Au cœur de la Vallée de l'Ubaye, à moins de 10 mn de Pra Loup et du Sauze Super Sauze, **Barcelonnette** c'est la ville à la montagne mais pas seulement.

Plus haut en direction de la haute vallée, le village de **Jausiers** marque l'ouverture de multiples espaces nordiques.

Vous venez d'entrer dans un territoire unique, véritable concentré de tous les massifs montagneux. L'accueil méridional en plus...

Bienvenue dans une très grande station... l'Ubaye !





Programme

MERCREDI

- 17h00 : **Traçage** du Super G à Pra Loup, vérification des matériels de sécurité par le Jury.
- 20h30 : Comité de course à l'Office du Tourisme de Pra Loup réunissant les Organisateurs, les Chefs d'Equipes, le Coordonnateur, le Délégué Technique FIS. Remise des dossards.
- 21h30 : Repas des Officiels.

JEUDI

SUPER G

- 07h30 : **Ouverture** des Remontées Mécaniques de Pra Loup.
- 08h00-8h45 : **Reconnaitances** / 9h00 : Fermeture de la piste.
- 09h15 : **Départ de la course** / 13h00 : Fin de la course.
- 16h00 : **Traçage** du Super Combiné SG/SL.
- 18h00 : Comité de course à l'Office du Tourisme de Pra Loup réunissant les Organisateurs, les Chefs d'Equipes, le Coordonnateur, le Délégué Technique FIS. Remise des dossards.

VENDREDI

SUPER COMBINÉ (SG+SL)

- 07h00 : **Ouverture** des Remontées Mécaniques de Pra Loup.
- 07h30-8h00 : **Reconnaitances Manche SG** / 08h15 : Fermeture de la piste.
- 08h30 : **Premier départ** / 10h30 : **Fin de la Manche SG.**
- 11h00-11h30 : **Reconnaitances Manche SL** / 12h00 : Fermeture de la piste.
- 12h15 : **Premier départ** / 14h30 : Fin de la course.
- 16h00 : **Traçage** du GÉANT au Super Sauze.
- 18h00 : Comité de course à l'Office du Tourisme de Pra Loup.
- 19h30 : **Remise des Prix** suivi d'un buffet dînatoire au Loup Blanc (Pra Loup).

SAMEDI

GÉANT

- 07h00 : **Ouverture** des Remontées Mécaniques au Super Sauze.
- 07h30-8h00 : **Reconnaitance** de la 1^{ère} **Manche GÉANT** / 08h15 : Fermeture de la piste.
- 08h30 : **Premier départ** / 10h30 : **Fin de la 1^{ère} Manche GÉANT.**
- 11h30-12h00 : **Reconnaitance** de la 2^{ème} **Manche GÉANT** / 12h15 : Fermeture de la piste.
- 12h30 : **Premier départ** / 14h30 : Fin de la course.
- 15h00 : **Remise des Prix** du GÉANT en bas des pistes.
- 16h00 : **Traçage** des 2 Manches de Slalom au Sauze.
- 18h00 : Comité de course à l'Office du Tourisme du Sauze.
- 20h30 : Repas des Officiels.

DIMANCHE

SLALOM

- 07h00 : **Ouverture** des Remontées Mécaniques au Super Sauze.
- 07h30-8h00 : **Reconnaitances** / 08h15 : Fermeture de la piste.
- 08h30 : **Premier départ** / 10h30 : **Fin de la 1^{ère} Manche.**
- 11h00-11h30 : **Reconnaitances** / 11h45 : Fermeture de la piste.
- 12h00 : **Premier départ** / 13h30 : Fin de la course.
- 14h00 : **Remise des Prix** en le bas de la piste.



13^{ème} U14-U16 FIS CIT INTERNATIONAL CUP

Comité d'Honneur

Renaud MUSELIER
Martine VASSAL
Jean-Claude GAUDIN
Dominique TIAN
Richard MIRON
Maurice DI NOCERA
Patrick BOUVET
Albert OLIVERO
Pierre MARTIN CHARPENEL
Richard MIRON
Sophie VAGINAY
Michel VION
Urs DIETRICH
Richard LESIEUR
Jean-Paul CARLHIAN
Jean-Louis DEBART
Michel BARNEAUD
Jean-François CONNET
Gilles CARRETTA
Guy PONTIER
Jean-François MATTEI

Président Conseil Régional PACA
Présidente Conseil Départemental 13
Sénateur Maire de Marseille
1^{er} Adjoint au Maire de Marseille
Président de la Commission des Sports Conseil Régional PACA
Conseil Départemental 13, Délégué aux Sports
Maire Uvernet-Fours Pra Loup
Maire d'Enchastrayes
Maire de Barcelonnette
Adjoint au Maire de Marseille, Délégué des Sports
Présidente de la CCVU
Président Fédération Française de Ski
FIS-CIT Chairman
Représentant FIS pour la France
Président Comité Régional Alpes Provence
Responsable Commission Citadine Nationale
Vice-Président Commission Nationale Citadine
Président du Comité de Ski des Bouches-du-Rhône
Président de Ski Académie
Président du Ski Club Saint-Antoine
Directeur Général d'Ultra Fun

Comité d'Organisation

Richard LESIEUR
Gilles CARRETTA
Guy PONTIER
Christian DE LORENZO
Yannick DEBEUX
Cédric ROSSI
Jean-Charles DONZELOT
Draguy VOJVODANOVIC
Jean-Sébastien EYMEOUD

Directeur Général des Epreuves
Coordonnateur Général
Coordonnateur Général Adjoint
Coordonnateur Le Sauze
Coordonnateur Pra Loup
Directeur des Remontées Mécaniques Pra Loup
Directeur des Remontées Mécaniques Le Sauze/Super Sauze
Directeur d'Ubaye Tourisme
Directeur Adjoint d'Ubaye Tourisme



REGLEMENT DE LA 13^{ème} U14-U16 FIS CIT INTERNATIONAL CUP

ART 1 :

Cette compétition s'adresse aux filles et aux garçons des années suivantes : 2003-2004-2005-2006, licenciés à une des Fédérations répertoriées par la Fédération Internationale de Ski.

ART 2 :

Cette compétition se déroulera sous la forme de 4 courses, un **Super Géant**, un **Super Combiné** (1 manche de Super G et 1 manche de Slalom), un **Géant** et un **Slalom** dont les règles devront être conformes au règlement FIS en vigueur concernant les courses jeunes.

ART 3 :

L'ensemble des équipements des coureurs doit être conforme aux dispositions du RIS notamment en ce qui concerne les coques de protection dorsales et les casques (étiquette FIS apposée à l'arrière du casque) qui sont obligatoires. Les skis et les chaussures respecteront les caractéristiques suivantes :

• SUPER G :

- (U14) : Longueur Maxi 205cm (France)
- (U16) : Longueur Mini 183/Radius 30m Mini

• GÉANT :

- (U14) : Longueur Maxi 188cm / Radius 17m Mini
- (U16) : Longueur Maxi 188cm / Radius 17m Mini

• SLALOM :

- (U14) : Longueur Mini 130cm
- (U16) : Longueur Mini 130cm
- Hauteur Maxi skis + Plaques toutes disciplines 50mm Maxi
- Epaisseur Semelle Chaussures 43mm Maxi
- Largeur sous fixation GS/SG 65mm Maxi.

ART 4 :

Ces compétitions donneront lieu à un classement individuel pour chaque catégorie, U14, U16, filles et garçons. Seront récompensés les 3 premiers de chacune des quatre catégories.

A l'issue de toutes les compétitions, un classement des nations est effectué sur la base du total des « points course » des meilleurs coureurs (groupe A) de chaque nation dans chaque course et dans chaque catégorie. Les coureurs inscrits en « double quota » ne sont pas pris en considération dans ce classement. Une Coupe des Nations est attribuée à la nation ayant recueilli le plus de points.

ART 5 :

Les quotas de participation seront limités à 2 garçons et 2 filles par année d'âge, soit un maximum de 16 coureurs au total par nation. Seuls les coureurs compris dans ce quota peuvent concourir dans le cadre du trophée des nations. Leurs « points course » seront alors pris en compte.

La nation organisatrice devra déclarer les 16 coureurs la représentant sur une liste d'inscription distincte.

ART 6 :

Dans chaque catégorie, 2 groupes seront constitués: d'une part le groupe des coureurs participant à la Coupe Internationale et d'autre part les coureurs « double quota » non qualifiés pour cette Coupe dans la nation organisatrice.

Les tirages au sort seront effectués à la mêlée pour la première manche pour chaque catégorie, U14, U16, filles et garçons. Les groupes de participants à la Coupe Internationale partent avant le groupe « double quota » de la nation organisatrice.

Les filles partiront avant les garçons en respectant les catégories.

L'ordre de départ de la 2^{ème} manche → les 30 meilleurs prennent le départ dans l'ordre inverse de leur classement de la 1^{ère} manche. En fonction du nombre de concurrents et/ou des écarts de temps le DT peut ramener cette disposition aux 15 meilleurs.

ART 7 :

L'organisateur s'engage à fournir à chaque nation les documents nécessaires à l'acheminement des inscriptions. Ce dossier sera envoyé au plus tard 30 jours avant la course par email au Responsable du Comité FIS CIT de chaque nation et à la Fédération de chaque nation.

L'organisateur s'engage à coordonner les hébergements des nations présentes et à appliquer les tarifs préconisés dans les règlements internationaux en vigueur.

Des droits d'inscription sont perçus et le tarif est fixé d'après le règlement FIS CIT (ALWC point 7).

Les inscriptions devront être effectuées avec le formulaire d'inscription FIS.

ART 8 :

Les épreuves de la Coupe Internationale font référence aux règlements des concours internationaux du ski mis en œuvre par la FIS(RIS) notamment à ceux des compétitions alpines pour les enfants (Art.608 du RIS)





www.ski-marseille.com

HEBERGEMENTS DANS LA VALLEE DE L'UBAYE

(Aucune prise en charge par l'Organisation)



OFFICE DU TOURISME DE PRA LOUP

www.praloup.com / info@praloup.com

Tel: +33 (0)4.92.84.10.04

**Tarif Maximum : 65,00€
par personne/jour en demi-pension**

**Tous les repas du Midi sont offerts
par l'organisateur sur les pistes.**





www.ski-marseille.com

ENGAGEMENTS

Adresser les Engagements avant le :
Vendredi 15 Mars 2019 à 20H00

Par Mail : carretta.g@orange.fr

Droits d'Engagements :

Coureur Français : 20,00 € / jour de course

Coureur Etranger : 20,00 € / jour de course

(Forfait Remontées Mécaniques inclus)

Pour tous renseignements complémentaires
sur ces courses vous pouvez contacter :

Gilles CARRETTA

email : carretta.g@orange.fr

Yannick DEBEUX

(réservation piste d'entraînement)

email : yannick.debeux.praloup@gmail.com

